



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Avis public est donné de l'adoption des règlements suivants par le conseil municipal et que ces derniers ont reçu toutes les approbations requises:

- **Règlement numéro 748-214**
Règlement modifiant le règlement de zonage 748 et ses amendements en modifiant les normes applicables pour les bâtiments à usages résidentiels dans la zone 4-C-66
- **Règlement numéro 748-216**
Règlement modifiant le règlement de zonage 748 et ses amendements en créant la zone 1-R-36 à même les zones 1-P-33 et 1-C-24
- Un certificat de conformité pour ces règlements a été émis par la MRC de D'Autray le 9 septembre 2021.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 14 septembre 2021.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière